



Communauté de Communes
BASTIDES DE LOMAGNE

Mauvezin, le Lundi 07 septembre 2026

Objet : Convocation Conseil Communautaire Bastides de Lomagne

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convoquer au prochain Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Bastides de Lomagne qui se tiendra le :

Lundi 14 septembre 2026 à 20h00
CCBL- ZA Route d'Auch 32120 Mauvezin

Ordre du jour :

Décisions du Président et du bureau

Validation du Procès-Verbal du Conseil Communautaire du 29 juin 2026

Administration Générale

- Règlement intérieur du conseil communautaire
- Délégué au SICTOM Est pour la commune de Sainte-Gemme
- Renouvellement de la CTG Convention Territoriale Globale

Finances

- Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales FPIC
- Fonds de concours avec la mairie de Monbrun concernant le réseau de chaleur
- Vente de la maison à Saint-Clar
- Admission en non-valeur

Ressources Humaines

- Validation du tableau des emplois
- Mise à Disposition d'une ATSEM au syndicat scolaire Bastides de Lomagne Escorneboeuf

Economie

- ZAE Labarthète : Achat de terrain à la Mairie de Saint-Clar

Développement durable

- Transfert de la compétence de la protection de la ressource en eau potable au syndicat des eaux de la Lomagne

Enfance Jeunesse

- Plan de financement pour l'installation d'une chaudière bois au groupe scolaire à Mauvezin

Questions diverses

En cas d'empêchement merci de prévenir votre suppléant ou, à défaut de suppléant, donner procuration de vote à un autre délégué.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président, Jean Luc SILHERES

